

On montre encore, dans l'église de Domremy, la place où, selon la tradition, elle reçut pour la première fois la sainte Eucharistie. Cette première communion de Jeanne, fut le point de départ d'une vie sans cesse plus unie à Dieu et toujours plus fervente. N'était-elle pas, au dire du curé de sa paroisse, la meilleure fille du village, la plus pieuse et la plus édifiante ? Elle avait horreur du péché et de tout ce qui peut y entraîner; les réjouissances parfois frivoles de ses compagnes ne lui agréaient point; elle préférait de beaucoup ses humbles travaux et surtout ses longues oraisons au pied des autels.

Aussi quand vint le jour où elle fut admise à participer enfin à la Table sainte, elle y apporta certainement les dispositions angéliques qui, d'une première communion, font vraiment un avant-goût du ciel.

Comme il nous plaît, N. T. C. F., de contempler cette humble et pure enfant visitée pour la première fois par Notre Seigneur ! Son visage est radieux, son âme est sainte, sa charité est ardente, ses sentiments généreux, sa vie tout en Dieu. Ce que Dieu attend d'elle, elle ne le sait pas; mais elle sait, elle sent bien que, quoi qu'il lui demande, elle est toute prête à le lui donner.

La piété de Jeanne s'alimentera à sa vraie source dans la communion fervente. C'est là qu'elle écouterà de plus près la voix de son Seigneur, "de Messire", comme elle l'appelle; là qu'elle lui dira plus tendrement son amour et lui vouera plus parfaitement son obéissance.

Ses historiens font remarquer que, pour Jeanne, Dieu n'est pas l'Etre infini qui habite une lumière inaccessible, mais le Verbe incarné, le Fils de sainte Marie, Jésus, dont le nom est écrit sur son anneau en attendant qu'il resplendisse sur son étendard et qu'il s'échappe de ses lèvres sur le bûcher de Rouen.

Il est bien vrai, Jeanne d'Arc a vécu pour Lui, elle mourra en l'acclamant. Jésus fut sa vie tout entière. Notre Seigneur n'a-t-il pas dit en parlant de celui qui se nourrira de sa chair: "Il demeure en moi et moi, je demeure en lui(1)?"

---

(1) Joan., vi, 54.